

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD.
3175 14th Avenue, Unit 1
Canada
1-877-744-0751

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur	BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD. 3175 14th Avenue, Unit 1 Markham, Ontario Canada L3R 0H1 1-877-744-0751
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
Identificateur de produit.....	Bleu Tacky
Autres moyens de	Indisponible.
Type de produit	Graisse
Code du produit.....	Aucun
SDS #	Aucun
Numéro d'urgence.....	CHEMTREC 800-424-9300
Usage du produit.....	Pour usage professionnel seulement. Applications industrielles: Lubrifiants; graisse.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Statut OSHA / HCS	Ce produit est considéré dangereux par OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200).
Classification des risques.....	GRAVES IRRITATIONS DES YEUX / DES YEUX - Catégorie 2A
Éléments d'étiquetage SGH	
Pictogrammes de danger	
Mentions d'avertissement.....	Attention
Mentions de danger.....	Provoque une grave irritation des yeux.
Conseils de prudence	
La prévention.....	Portez une protection pour les yeux ou le visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, Si présent et facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Réponse	
Espace de rangement	N'est pas applicable.
Disposition	N'est pas applicable.
Dangers non autrement:	Aucun connu.
Classifié	
Autres moyens de :	Indisponible.
Identification	

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance / mélange Mélange
 Autres moyens de identification: Indisponible

Numéro CAS / autre identifiant

Nom de l'ingrédient	%	Numero CAS
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	30-60	Secret de commerce
Acide phosphorodithioïque, esters O, O-di-C1-14-alkyliques, sels de zinc	1-5	Secret de commerce

Toute concentration indiquée dans une plage sert à protéger la confidentialité ou est due à une variation de lot.

Il n'existe aucun autre ingrédient présent qui, dans les connaissances actuelles du fournisseur et dans le applicables, sont classés comme dangereux pour la santé ou l'environnement et nécessitent donc l'établissement de rapports dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, le cas échéant, sont énumérées à la section 8.

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Prescription des premiers secours nécessaires

Lentilles de contact	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps le haut et le bas les paupières. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Enlevez les vêtements contaminés et des chaussures. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer chaussures bien avant de les réutiliser.
Ingestion	Laver la bouche avec de l'eau. Retirez les prothèses, le cas échéant. Sortez la victime à l'air frais et rester au repos dans une position où il fait bon respirer. Si du matériel a été avalé et la personne exposée est consciente, donnez à boire de petites quantités d'eau. Arrêtez-vous si la personne exposée a mal au cœur, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, la tête devrait être maintenu bas pour que le vomi ne pénètre pas dans les poumons. Obtenir des soins médicaux en cas de problème de santé les effets persistent ou sont graves. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si vous êtes inconscient, placez-le en position de récupération et consultez un médecin Immédiatement. Maintenir une voie aérienne ouverte. Détachez les vêtements serrés tels que col, cravate, ceinture ou ceinture.

Principaux effets / effets, aigus et délavés
 Effets aigus potentiels sur la santé

Lentilles de contact	Provoque une grave irritation des yeux.
Inhalation	Aucun effet significatif ou danger critique.
Contact avec la peau	Aucun effet significatif ou danger critique.
Ingestion	Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Signes de surexposition / symptômes

Lentilles de contact	Les symptômes défavorables peuvent inclure ce qui suit: douleur ou irritation arrosage
----------------------	--

	rougeur
Inhalation	Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau	Aucune donnée spécifique.
Ingestion	Aucune donnée spécifique.
Indication de l'attention médicale immédiate et du traitement spécial nécessaire, si cessable	
Notes au médecin	Traiter symptomatiquement. Contacter immédiatement un spécialiste du traitement des intoxications, si important des quantités ont été ingérées ou inhalées
Traitements spécifiques	Pas de traitement spécifique.
Protection des secouristes	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou en l'absence de formation appropriée. Cela pourrait être dangereux pour la personne qui fournit l'aide lors d'une réanimation bouche à Bouche
Voir Information toxicologique (section 11)	

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Extjnguisbiog media	
Extinction appropriée Médias:	Utilisez un extincteur approprié pour combattre le feu environnant.
Extinction inappropriée médias:	Aucun connu.
Risques spécifiques découlant du produit	Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
Thermique dangereux produits de décom	Les produits de décomposition peuvent inclure les matériaux suivants: gaz carbonique, monoxyde de carbone, oxyde métallique / oxydes
Actions de protection spéciales pour les pi	Isoler rapidement les lieux en éloignant toutes les personnes des environs de l'incident si il y a un feu.
	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou en l'absence de protection appropriée. entraînement
Protection spéciale	
équipement pour les pompiers:	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome. appareil respiratoire autonome à masque complet fonctionnant en mode pression positive.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précaytjns personnels. protection et procédures d'urgence	
Pour non urgent personnel	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les zones environnantes. Gardez le personnel inutile et non protégé de en entrant. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Assurer une ventilation adéquate. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Mettre sur approprié équipement de protection individuelle.
For emergency responders	Si des vêtements spéciaux sont nécessaires pour traiter le déversement, notez toute information dans la section 8 sur les matériaux appropriés et inappropriés. Voir aussi les informations dans "Pour les cas de non-urgence personnel".
Précautions environnementales.....	Éviter la dispersion des matériaux déversés, le ruissellement et le contact avec le sol, les voies navigables et les drains et les égouts. Informez les autorités compétentes si le produit a causé des dommages environnementaux pollution (égouts, voies navigables, sol ou air).
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage PJ	

Petit déversement	Éloignez les conteneurs de la zone de déversement. Éviter la génération de poussière. Utiliser un aspirateur avec HEPA le filtre réduira la dispersion de la poussière. Placez le produit déversé dans un déchet désigné et étiqueté récipient. Éliminer via un entrepreneur en élimination des déchets Agréé.
Grand déversement	Éloignez les conteneurs de la zone de déversement. Approche du dégagement de près. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Éviter la génération de poussière. Ne pas balayage sec. Aspirez la poussière avec un équipement équipé d'un filtre HEPA et placez-la dans un conteneur de déchets étiqueté. Éliminer via un entrepreneur en élimination des déchets agréé. Remarque: voir la section 1 pour les coordonnées d'urgence et la section 13 pour l'élimination des déchets.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures protectives:	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Conserver dans le récipient d'origine ou dans un emballage approuvé alternative faite d'un matériau compatible, maintenue bien fermée lorsqu'elle n'est pas utilisée. Vide les contenants conservent les résidus de produit et peuvent être dangereux.
Conseils généraux hygiène du travail	Ne pas réutiliser le contenant. Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, stocké et traité. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger. boire et fumer. Enlevez les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant entrer dans les zones de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur l'hygiène.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Oacamètres de contrôle
Limites d'exposition internationales

Nom de l'ingrédient	Les limites d'exposition
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	ACGIH TLV (États-Unis, 6/2013). Ingénierie appropriée les contrôles Exposition environnementale les contrôles TWA: 5 mg / m ³ 8 heures. Forme: inhalable fraction NIOSH REL (États-Unis, 10/2013). TWA: 5 mg / m ³ 10 heures. Forme: brume STEL: 10 mg / m ³ 15 minutes. Forme: brume OSHA PEL (États-Unis, 2/2013). TWA: 5 mg / m ³ 8 heures.

Ingénierie appropriée les contrôles	Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants.
Exposition environnementale les contrôles	Les émissions provenant de la ventilation ou du matériel de fabrication doivent être vérifiées ils sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certaines les caisses, les laveurs de fumée, les filtres ou les modifications techniques apportées à l'équipement de traitement sera nécessaire pour réduire les émissions à des niveaux acceptables
Mesures de protection individuelles	
Mesures d'hygiène	Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques manger, fumer et utiliser les toilettes et à la fin de la période de travail. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les bassins oculaires et la sécurité les douches sont proches du lieu de travail.
Protection des yeux / du visage	Des lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée doivent être utilisées lorsqu'un risque Cette évaluation indique que cela est nécessaire pour éviter toute exposition aux éclaboussures, brouillards, gaz ou poussières. Si le contact est possible, la protection suivante doit être portée, sauf si l'évaluation indique un degré de protection plus élevé: lunettes Anti-éclaboussures.
Protection de la peau	
Protection des mains	Des gants imperméables, résistants aux produits chimiques et conformes à une norme approuvée, devraient être utilisés. porté en tout temps lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation des risques indique qu'il s'agit d'un nécessaire. Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifiez pendant l'utilisation, les gants conservent encore leurs propriétés protectrices. CA devrait être a noté que le temps de percée pour tout matériau de gant peut être différent pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges composés de plusieurs substances, le
Protection du corps	le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. : Les équipements de protection individuelle pour le corps doivent être choisis en fonction de la tâche à accomplir. réalisés et des risques encourus et doivent être approuvés par un spécialiste avant manipuler ce produit.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence.....	Solide. [graisse]
Coleur.....	Bleu.
Odeur.....	Doux. Huile de pétrole
Seuil olfactif.....	non disponible.
pH.....	non disponible.
Point de fusion (° C).....	non disponible.
point de rupture (°C).....	non disponible.
Début d'ébullition (°C)	non disponible.
Point d'éclair (° C), méthode.....	non disponible.
Taux d'évaporation.....	non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Inflammable en présence des matières ou conditions suivantes: flammes nues, étincelles et décharge statique et chaleur.
Limite d'inflammabilité supérieure (% vol)	non disponible.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol)...	non disponible.
Tension de vapeur (mm Hg).....	non disponible.
Densité de vapeur (air = 1).....	non disponible.
Densité relative/Densité spécifique.....	0.9 g/cm3
Solubilité dans l'eau.....	Insoluble dans les substances suivantes: eau froide.
Coefficient de partage n-octanol/eau.....	non disponible.
Température d'auto-inflammation (°C).....	non disponible.
Température de décomposition thermique	non disponible.
Viscosité.....	non disponible.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité.....	Aucune donnée de test spécifique relative à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique.....	Le produit est stable
Risque de réactions dangereuses.....	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter.....	Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles.....	Aucune donnée spécifique.
Produits de décomposition dangereux.....	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux doivent ne pas être produit.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit / ingrédient	Résultat	Espèce	Dose	Exposition
Distil l ates (pétrole), lourd déparaffiné au solvant paraffinique	LD50 Dermal	Lapin	>5000 mg/kg	-
	LD50 Oral	Rat	>5000 mg/kg	-

Conclusion / Résumé:

Aucun effet significatif ou danger critique.

les exigences des autorités locales régionales. Éliminer les excédents et les produits non recyclables via un entrepreneur agréé en élimination des déchets. Les déchets ne doivent pas être jetés non traités à l'égout, à moins de se conformer pleinement aux exigences de toutes les autorités compétentes. Les déchets d'emballage devraient être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne doivent être considérées que quand le recyclage n'est pas faisable. Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés dans un manière sûre. Des précautions doivent être prises lors de la manipulation de conteneurs vides qui n'ont pas été nettoyé ou rincé. Les récipients vides ou les doublures peuvent conserver des résidus de produit. Éviter la dispersion des matériaux déversés, le ruissellement et le contact avec le sol, les voies navigables et les drains et les égouts.

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

	DOT Classification	TDG Classification	Mexico Classification	ADR/RID	IMDG	IATA
UN number	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
UN proper shipping name	-	-	-	-	-	-
Transport hazard class	-	-	-	-	-	-
Packing Group	-	-	-	-	-	-
Environmental hazards	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Additional Info	-	-	-	-	-	-

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Transport dans les locaux de l'utilisateur:
 toujours transporter dans des récipients fermés debout et sécurisé.
 Assurez-vous que les personnes transportant le produit savent quoi faire dans le cas d'accident ou de déversement.
 Non disponible.

Transport en vrac selon:
 à l'annexe II de MARPOL
 73178 et le code IBC

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations fédérales américaines:	TSCA 8 (a) PAI R: Acide phosphorodithioïque, esters O, O-di-C1-14-alkyliques, sels de zinc; naphtaline TSCA 8 (a) CDR Exempté / Exemption partielle: Indéterminé Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exemptés. CWA (Clean Water Act) 307: Acide phosphorodithioïque, esters d'O, O-di-C1-14-alkyle, zinc sels; l'antimoine tri s (dipentyld ithiocarbam ato-S, S '); naphtaline Clean Water Act (CWA) 311: naphthalene
Loi sur la qualité de l'air, article 112 b) Air dangereux	Non listé
Polluants (PAD)	Non listé
Loi sur la qualité de l'air, article 602 Substances de classe I	Non listé
Loi sur la qualité de l'air, article 602 Substances de classe II	Non listé

DEA List I Chemicals
(Produits chimiques précurseurs)
DEA List II Chemicals
(Produits chimiques essentiels)

Non listé

SARA 302/304

Composition / informations sur les ingrédients
Aucun produit n'a été trouvé.

SARA304 RQ

N'est pas applicable

SARA 311/312

Classification
Composition / informations sur les ingrédients

Danger immédiat (aigu) pour la santé

Prénom	%	Risque d'incendie	Libération soudaine de pression	Réactive	Danger immédiat (aigu) pour la santé	Différé (chronique) santé danger
Phosphorodithioic acid, 0,0-di- 1-5 No. No. Yes. C1-14-alkyl esters, zinc salts	1-5	Non	Non	Non	Oui	Non

SARA 313

	Nom du produit	Numero CAS	%
Formulaire R - Déclaration exigences	Acide phosphorodithioïque, esters O, O-di-C1-14-alkyliques sels de zinc	68649-42-3	1-5
Notification du fournisseur	Acide phosphorodithioïque, esters O, O-di-C1-14-alkyliques sels de zinc	68649-42-3	1-5

Les notifications SARA 313 ne doivent pas être détachées du SOS et toute copie ou redistribution du SOS doit inclure copie et redistribution de la notification jointe aux copies du SOS ultérieurement redistribuées.

Réglementation de l'Etat

Déclaration des substances cancérigènes dans le Connecticut: Aucun des composants n'est

répertorié

Enquête sur les matières dangereuses dans le Connecticut: Aucun des composants n'est

répertorié

Substances de la Floride: Aucun des composants n'est répertorié

Illinois Chemical Safety Act: Aucun des composants n'est répertorié

Illinois Toxic Substances Divulgateion à un employé: Aucun des composants n'est répertorié

Louisiane Reporting: Aucun des composants n'est répertorié

Louisiana Spil: Aucun des composants n'est répertorié

Substances du Massachusetts: Aucun des composants n'est répertorié

Michigan Critical Material: Aucun des composants n'est répertorié

Substances dangereuses dans le Minnesota: Aucun des composants n'est répertorié

Déversement du New Jersey: Aucun des composants n'est répertorié

Loi sur la prévention des catastrophes toxiques dans le New Jersey: Aucun des composants n'est répertorié

New York Substances extrêmement dangereuses: Aucun des composants n'est répertorié

Déclaration des rejets de substances toxiques à New York: Aucun des composants n'est répertorié

Substances dangereuses RTK de Pennsylvanie: Aucun des composants n'est répertorié

Substances dangereuses dans le Rhode Island: Aucun des composants n'est répertorié

California Proo 65

AVERTISSEMENT: Ce produit contient moins de 0,1% d'un produit chimique reconnu par l'état de Californie comme pouvant causer le cancer

nom de l'ingrédient	Cancer	Reproducteur	Pas de risque significatif maximum niveau	Maximum dosage acceptable niveau
naphtaline	Oui	non	Oui	non

réglementation internationale

Tableaux des listes de la Convention sur les armes chimiques I, II et III

Non listé.

Protocole de Montréal (Annexes A B C E)

Non listé.

Listes internationales

Inventaire national

Australie	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Chine	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
L'Europe	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Japon	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Malaisie	Non déterminé.
Nouvelle-Zélande	Non déterminé.
Philippines	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
République de Corée	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Taiwan	Non déterminé.

Canada

WHMIS (Canada) Non contrôlé sous

Listes canadiennes

NPRI canadien Les composants suivants sont répertoriés: Zinc (et ses composés)

Substances toxiques au sens de la CEPA Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada; DSL / Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

NDSL

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés. et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le Règlement sur les produits contrôlés

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Système d'information sur les matières dangereuses (USA)

santé

1

inflammabilité 1
dangers physiques 0

association nationale de protection incendie (USA)

santé 1
inflammabilité 1
instabilité / réactivité 0
spécial

L'histoire

Date d'édition / Date de
révision

17 janvier 2017

Date de publication précédente

28 mars 2016

Version

1.01

Clé des abréviations

ATE = Estimation de la toxicité aiguë

BCF = facteur de bioconcentration

GHS = Système général harmonisé de classification et d'étiquetage
des produits chimiques

IATA = Association du transport aérien international

IBC = Conteneur de vrac intermédiaire

IMDG = Marchandises dangereuses maritimes internationales

LogPow = logarithme du coefficient de partage octanol / eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention
de la pollution par les navires,

1973 tel que modifié par le protocole de 1978. ("Marpol" = pollution marine)

Avis au lecteur

Au meilleur de notre connaissance, les informations contenues
dans ce document sont exactes. Cependant, ni le susnommé
fournisseur, ni aucune de ses filiales, n'assume aucune
responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des
informations contenues dans ce document.

La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève
de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter
risques inconnus et doit être utilisé avec prudence.

Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons pas
garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.